

Feuille de route pour les photos sectorielles : sources et données ouvertes

Version 2021-01



1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	Introduction.....	5
3	Délimitation du secteur	7
4	Délimitation géographique.....	8
5	Démographie.....	9
5.1	Population	9
5.1.1	Sources	9
5.1.2	Coordonnées pour la collecte des données	9
5.1.3	Collecte de données	9
5.2	La densité de population.....	10
5.2.1	Sources	10
5.2.2	Coordonnées pour la collecte des données	10
5.2.3	Collecte de données	10
5.3	Naissances et décès.....	10
5.3.1	Sources	10
5.3.2	Coordonnées pour la collecte des données	10
5.3.3	Collecte de données	10
6	Établissements.....	11
6.1	Définitions	11
6.2	Nombre d'établissements	12
6.2.1	Sources	12
6.2.2	Coordonnées pour la collecte de données.....	12
6.2.3	Collecte de données	12
6.3	Starters et arrêts	13
6.3.1	Sources	13
6.3.2	Coordonnées pour la collecte des données	13
6.3.3	Collecte de données	13
6.4	Répartition géographique des établissements.....	14
6.4.1	Sources	14
6.4.2	Coordonnées pour la collecte de données.....	14
6.4.3	Collecte de données	14
7	Personnes rémunérées (salariés)	15
7.1	Définition.....	15

7.2	Emploi salarié	15
7.2.1	Sources	15
7.2.2	Coordonnées pour la collecte de données (2019)	15
7.2.3	Collecte de données	16
7.3	Emploi salarié par sexe et catégorie d'âge	17
7.3.1	Sources	17
7.3.2	Coordonnées pour la collecte des données	17
7.3.3	Collecte de données	17
8	Chiffre d'affaires	18
8.1.1	Sources	18
8.1.2	Coordonnées pour la collecte des données	18
8.1.3	Collecte de données	18
9	Investissements	18
9.1.1	Sources	18
9.1.2	Coordonnées pour la collecte des données	18
9.1.3	Collecte de données	18
10	Navette	18
10.1	Définitions	18
10.2	La navette transfrontalière des salariés	19
10.2.1	Sources	19
10.2.2	Coordonnées pour la collecte de données	20
10.2.3	Collecte de données	20
11	Demandeurs d'emploi inoccupés	20
11.1	Définitions	20
11.2	Demandeur d'emploi inoccupé	21
11.2.1	Sources	21
11.2.2	Coordonnées pour la collecte des données	21
11.2.3	Collecte de données	22
12	Taux de chômage	23
12.1	Définitions	23
12.2	Taux de chômage	23
12.2.1	Sources	23
12.2.2	Coordonnées pour la collecte des données	24
12.2.3	Collecte de données	24
13	Postes vacants et professions en pénurie	24
13.1	Définitions	24

13.2	Nombre d'offres d'emploi reçues par secteur	25
13.2.1	Sources	25
13.2.2	Coordonnées pour la collecte des données	25
13.2.3	Collecte de données	25
14	Autres sources de données ouvertes	26
14.1	Postes vacants	26
14.2	Demande de travailleurs - Besoins en Main-d'Œuvre (FR)	26
14.3	Zone d'emploi.....	26
14.4	Canton Ville	27
15	Modifications.....	27

2 Introduction

Le projet Compétences sans frontières est un projet Interreg V France-Wallonie-Flandre visant à accroître la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la région frontalière franco-belge. Le marché du travail dans la région frontalière France-Wallonie-Flandre est confronté un certain nombre de contradictions. D'une part, de nombreux postes vacants (en Flandre occidentale) sont de plus en plus difficiles à pourvoir en raison d'une pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail local. D'autre part, de nombreux demandeurs d'emploi français et wallons ont des difficultés à trouver un emploi qui leur convient (dans leur propre région). Dans une Europe unifiée avec une libre circulation des personnes, des biens et des services, la solution semble évidente. Malheureusement, la pratique prouve le contraire, et travailler de l'autre côté de la frontière (linguistique) est encore un chemin (trop) rarement emprunté. L'ambition du projet Compétences sans frontières est de contribuer à une plus grande mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi dans la région frontalière franco-belge.

Ce projet comprend notamment la construction d'un observatoire socio-économique. L'observatoire est le pilier horizontal du projet, car il fournit les données et les informations qui soutiennent les autres modes de travail dans la réalisation de leurs activités. L'observatoire n'est pas une nouvelle entité, mais un partenariat transfrontalier entre les centres de recherche statistique des trois régions. L'objectif de l'observatoire est d'accumuler et d'affiner les connaissances sur le travail frontalier et l'emploi dans la région frontalière. De cette manière, le projet fournit la base d'une politique plus ciblée. Afin de renforcer les connaissances sur les trois secteurs phares inclus dans ce projet, à savoir l'industrie alimentaire, le secteur du textile et des nouveaux matériaux et le secteur de la construction durable, la réalisation de photos sectorielles transfrontalières est une première étape importante. L'objectif consiste à procéder à une analyse exploratoire du secteur, et ce à chaque fois pour la région de Flandre occidentale, les départements du Nord et du Pas-de-Calais et le Hainaut. Sur la base de cette analyse, nous voulons disposer de nouvelles visions transfrontalières pour soutenir la politique. Ces photos sectorielles constituent un terrain d'essai dans lequel la collecte et l'analyse des données sont cataloguées dans cette feuille de route. Cette feuille de route décrit comment les indicateurs sont collectés de manière univoque et quelles sources doivent être utilisées.

C'est pourquoi l'acquisition et le partage de connaissances sur les données socio-économiques constituent l'un des moteurs de la démarche.

Cette feuille de route est également une entité vivante, susceptible d'être modifiée et mise à jour. Les modifications apportées aux ensembles de données, aux sources, etc. doivent faire l'objet d'un suivi afin de garantir la continuité et la facilité d'utilisation du document et de répondre aux besoins futurs. Une mise à jour sera toujours indiquée par une nouvelle version du document et les modifications seront suivies sous une rubrique « modifications » distincte.

Le chapitre « Indicateurs » énumère les différents indicateurs qui ont été sélectionnés pour la photo sectorielle. Les définitions sont décrites, la méthodologie et les sources pour demander les données ouvertes et obtenir les données requises, ainsi que la liste de contacts pour les données détaillées sur demande. Le résultat final comporte des tableaux de données permettant une analyse autour de l'indicateur spécifique et une comparaison transfrontalière.

Les trois services statistiques qui unissent leurs forces pour rendre ce mode de travail possible sont les suivants :

- Le département des données, des études et des avis (DSA) au sein de POM West-Vlaanderen, Le département DSA développe un centre de connaissances et d'informations contenant des informations sociales, commerciales et spatio-économiques sur la province de Flandre occidentale.
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur les aspects socio-économiques pour la France.
- L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) L'IWEPS est un institut scientifique public qui apporte un soutien politique aux autorités publiques et est l'autorité statistique de la région de Wallonie.

Les chapitres sont organisés par catégorie principale, puis par indicateur. La même répartition est à chaque fois utilisée :

- Définitions : fournit une définition des principales notions.
- Sources : décrit la source officielle pour l'indicateur en question.
- Coordonnées pour la collecte de données : un tableau récapitulatif avec les coordonnées pour les questions ou les tableaux sur mesure.
- Collecte de données : une instruction de travail pour interroger les données à partir de sources de données ouvertes.

3 Délimitation du secteur

Il a été décidé de délimiter les secteurs sur la base des codes NACE. En effet, tant en France qu'en Belgique, les codes NACE sont utilisés et ce, conformément à la NACE Rév. 2.

Pour un aperçu détaillé du système français de classification des codes NACE, cf. lien suivant : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>

Le système belge de classification des codes NACE peut être consulté en détail sur le lien suivant : <https://statbel.fgov.be/nl/over-statbel/methodologie/classificaties/nace-bel-2008>

Il a été convenu avec tous les partenaires du projet Compétences sans Frontières que les secteurs phares sélectionnés seraient délimités au niveau NACE 2 (il s'agit du niveau le plus approprié pour une analyse plus générale et pour faciliter l'utilisation des données ouvertes).

Classification NACE :

- L'industrie alimentaire = NACE 10 et 11
- Le secteur des textiles et des nouveaux matériaux = NACE 13
- Le secteur de la construction durable = NACE 41 et 43

Pour une analyse plus approfondie du secteur de la construction durable lui-même, une délimitation au niveau NACE 4 est nécessaire. Cela présente toutefois l'inconvénient que ces données ne sont pas disponibles en tant que données ouvertes et qu'elles doivent toujours être demandées à l'autorité ou au partenaire concerné. À cette fin, les codes NACE suivants sont retenus :

- Le secteur de la construction durable = NACE 41.20 et 43

4 Délimitation géographique

Afin de permettre une analyse transfrontalière, nous avons évidemment choisi les provinces de Flandre occidentale et du Hainaut et, pour la France, les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cependant, comme les départements du Nord et du Pas-de-Calais couvrent une très grande superficie, un affinement des données peut être nécessaire.

Les données pour la Flandre occidentale et le Hainaut sont ainsi comparées entre elles par arrondissement. Nous comparons ensuite ces données avec la zone d'emploi (Z.E.) pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La délimitation par zone d'emploi est plus fréquemment appliquée dans les analyses de l'Insee et les sources de données ouvertes concernant le marché du travail. Une zone d'emploi est une zone géographique où la majorité de la population active séjourne et travaille. C'est sur ce territoire que les établissements peuvent retrouver la majorité de la main-d'œuvre. La division en zones d'emploi se fait par le regroupement des municipalités et suppose une répartition du territoire adaptée au marché du travail local. Pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, 15 zones d'emploi ont été créées. La zone d'emploi de Cambrai est un cas particulier puisqu'elle est située à la fois dans le département du Nord et dans celui du Pas-de-Calais. Vous trouverez en annexe la liste avec la zone d'emploi et la municipalité.

À un niveau plus affiné, la comparaison devra se faire sur la base des municipalités et du canton ville, car les communes¹ en France sont très petites par rapport aux communes flamandes. Un « canton ville » est un regroupement de « communes ». Vous trouverez la distribution via le lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/information/2028028>. Les communes de France ont chacune leur propre code, « Le code officiel géographique de la commune », dans les tableaux de l'Insee et de Sirene. Les communes de Belgique ont chacune leur propre code NIS. Le code NIS est un code alphanumérique pour les zones géographiques, utilisé pour les traitements statistiques en Belgique.

La province du Hainaut fait également l'objet d'un affinement au niveau de la région Wallonie Picarde. Cette région est un regroupement de communes correspondant au territoire du « bassin d'Emploi, Formation Enseignement (Bassin EFE) de la Wallonie Picarde ». Cette région comprend les trois arrondissements complets de Tournai, Mouscron et Ath et quelques autres communes de l'arrondissement de Soignies. Les analyses pour cette région ne sont possibles qu'en utilisant les données disponibles au niveau de la commune. C'est la raison pour laquelle cette région n'est utilisée que dans les analyses approfondies et pour les indicateurs qui permettent un tel affinement.

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277602?sommaire=4318291>

5 Démographie

Ces données donnent une image générale de la région frontalière et de sa population. Cela permet au lecteur de la photo sectorielle de mieux comprendre les trois régions et constitue donc la base des analyses pour les secteurs. Ces données sont identiques pour les trois photos sectorielles et ne doivent donc être collectées qu'une seule fois.

5.1 Population

5.1.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Données au niveau fédéral.

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique).

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Source : Insee, recensement de la population

5.1.2 Coordonnées pour la collecte des données

Données ouvertes.

5.1.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

<https://statbel.fgov.be/nl/themas/bevolking/structuur-van-de-bevolking#figures>

Département du Nord et département du Pas-de-Calais

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893204>

Ce lien permet de télécharger les données relatives à la population jusqu'au détail de la municipalité/commune.

Les données contiennent des informations sur :

- Les tranches d'âges
- Le sexe

5.2 La densité de population

5.2.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique).

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Source : Insee, recensement de la population

5.2.2 Coordonnées pour la collecte des données

Données ouvertes.

5.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

<https://statbel.fgov.be/nl/themas/bevolking/bevolkingsdichtheid#figures>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4631055?sommaire=4631063&q=densit%C3%A9>

5.3 Naissances et décès

5.3.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique).

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Source : Insee, recensement de la population et Fichiers Démographie, État civil

5.3.2 Coordonnées pour la collecte des données

Données ouvertes.

5.3.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Naissances : <https://statbel.fgov.be/nl/themas/bevolking/geboorten-en-vruchtbaarheid#figures>

Décès : <https://statbel.fgov.be/nl/themas/bevolking/sterfte-en-levensverwachting/sterfte#figures>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Naissances : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893255>

Décès : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893253>

6 Établissements

6.1 Définitions

Flandre occidentale et Hainaut

Les **établissements** sont les unités de production actives et situées en Belgique pendant la période de référence. Il s'agit d'entreprises ou d'unités commerciales qui utilisent de la main-d'œuvre et/ou des capitaux provenant d'un lieu situé en Belgique pour développer des biens et/ou des services.

Dans les statistiques décentralisées, les travailleurs (les lieux de travail) sont répartis selon leur lieu de travail effectif (ou l'établissement d'où ils partent habituellement pour exercer leur activité). À cet effet, les travailleurs doivent être répartis par l'employeur sur la déclaration trimestrielle en fonction du numéro d'identification de l'établissement (dans les textes légaux, on parle « d'unité d'établissement »). Les statistiques sources utilisées pour estimer le nombre d'établissements avec personnel sont dressées sur la base des statistiques par lieu de travail de l'Office national de Sécurité sociale (ONSS), dites statistiques décentralisées. Les statistiques ONSS décentralisées comprennent tous les établissements dont le personnel est connu de l'ONSS et de l'Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSSAPL) Un établissement est défini par l'ONSS comme un lieu qui peut être identifié géographiquement par une adresse et où s'exerce l'activité ou au moins une activité de l'entreprise (source : Steunpunt Werk).

Le terme **starters et arrêts** comprend le nombre d'entreprises créées par secteur et le nombre d'entreprises radiées par secteur. La **croissance nette** des entreprises par secteur est calculée en soustrayant le nombre d'entreprises radiées du nombre d'entreprises créées.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Dans les données pour la France, on parle « d'établissements » = unité de production. « **L'établissement** » est une unité de production géographiquement indépendante, mais juridiquement dépendante de « l'entreprise ». L'établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d'une chaîne hôtelière, etc. (source : Insee). Les données concernant les établissements sont librement disponibles dans les données ouvertes de la source Sirene. Sirene recense toutes les entreprises et leurs établissements, leur forme juridique, leur activité et leur secteur. Dans cette application, l'établissement est décrit comme mentionné ci-dessus.

6.2 Nombre d'établissements

6.2.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

L'emploi salarié est également tiré des statistiques décentralisées de l'ONSS. Ces tableaux sont demandés trimestriellement aux instances compétentes. Le tableau utilisé ici concerne celui qui est clôturé le 31 décembre.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Comme déjà indiqué dans les définitions, la source du répertoire français des « entreprises » et des « établissements » est la base de données ouvertes « Sirene ». L'Insee a mis en place un service de données ouvertes où différents outils sont proposés à la consultation et où des listes peuvent être constituées. Cette base de données unique et exhaustive fait l'objet de plus de 10.000 mises à jour quotidiennes et couvre tous les secteurs d'activité. Cette base de données rassemble des données économiques et juridiques de 10 millions d'établissements.

6.2.2 Coordonnées pour la collecte de données

Où	Quoi	Coordonnées
POM West-Vlaanderen	Données des établissements de l'ONSS pour la province de Flandre occidentale	data@pomwvl.be
IWEPS Namur	Données des établissements de l'ONSS pour la province du Hainaut et la région Wallonie Picarde	info@iweps.be
INSEE	Données des établissements de Sirene pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais	https://www.insee.fr/en/information/3974508

6.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Les données requises ne sont pas disponibles via les données de source ouverte. Des informations peuvent être obtenues auprès des personnes de contact ci-dessus.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Contrairement aux données de l'ONSS concernant les établissements, la source pour les établissements français dans Sirene est constituée de données ouvertes. Les données peuvent être demandées via l'INSEE, mais peuvent également être constituées de manière autonome grâce à l'application en ligne Sirene www.sirene.fr. Ces données peuvent être demandées jusqu'au niveau NACE 4.

Il est également possible d'utiliser les données de la CLAP via le lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2517292>.

Nombre d'établissements et de postes salariés par secteur d'activité détaillé et tranche d'effectifs salariés détaillés au 31 décembre.

Pour plus d'informations concernant la CLAP et Sirene, veuillez consulter l'Insee.

Niveau :

- Secteur
- Classe de grandeur

6.3 Starters et arrêts

6.3.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Source : SPF Économie (Direction générale Statistique et Information économique).

Insee

Source : Répertoire des Entreprises et Établissements

6.3.2 Coordonnées pour la collecte des données

Données ouvertes

6.3.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

<https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=d2c2a614-87bf-4a3a-bf96-26db7e9be4af>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Le REE (Répertoire des entreprises et des établissements) :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1346/>

Liste des variables dans le « REE » : <https://www.insee.fr/fr/information/1896441>

Création : d'entreprises et d'établissements : <https://www.insee.fr/fr/information/1896448>

Démographie des entreprises et des établissements :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3357459#documentation-sommaire>

6.4 Répartition géographique des établissements

6.4.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

La même source est utilisée pour les données de la Flandre occidentale, à savoir les statistiques décentralisées de l'ONSS. Les données de l'ONSS sont également utilisées pour cartographier les établissements wallons par secteur et par commune. L'ONSS étant très réticente quant à la visualisation des entreprises sur des cartes et à la possibilité de diffuser des informations personnelles, cet indicateur n'est pas inclus dans la photo sectorielle.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les adresses sont également disponibles dans l'ensemble de données ouvertes de Sirene. Donc, encore une fois, la même source est exploitée.

6.4.2 Coordonnées pour la collecte de données

Où	Quoi	Coordonnées
POM West-Vlaanderen	Établissements par secteur au niveau de la commune (arrondissement) à partir du cube de l'ONSS pour la province de Flandre occidentale.	data@pomwvl.be
IWEPS Namur	Établissements par secteur au niveau de la commune (arrondissement) à partir de l'ONSS pour la province du Hainaut et la région Wallonie Picarde.	info@iweps.be
INSEE	Établissements par secteur au niveau des communes à partir de la CLAP pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais.	https://www.insee.fr/en/information/3974508

6.4.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Toujours sur demande, aucune source de données ouvertes concernant ces données.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ces données doivent être demandées à l'INSEE ou sont constituées via Sirene www.sirene.fr.

7 Personnes rémunérées (salariés)

7.1 Définition

Flandre occidentale et Hainaut

Les **salariés** sont les personnes actives qui sont employées sur la base d'un salaire ou qui sont liées par un statut. Ils travaillent sous l'autorité d'un employeur sur la base d'un contrat formel et perçoivent un salaire en contrepartie. Ce groupe de personnes exclut les indépendants, les aidants et les travailleurs informels (source : Note conceptuelle Vlaamse Arbeidsrekening).

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Pour les données concernant les départements du Nord et du Pas-de-Calais, la définition suivante est utilisée pour les **salariés** pour l'INSEE. « Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les non-salariés sont les personnes qui travaillent, mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. »

7.2 Emploi salarié

7.2.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Les données proviennent de l'Office national de Sécurité sociale (en abrégé ONSS). L'ONSS est une institution publique fédérale belge qui perçoit et gère les cotisations sociales auprès des employeurs.

<https://www.rsz.be/>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

La source utilisée pour les données requises est la « Connaissance locale de l'appareil productif » (CLAP).

Pour plus d'informations concernant la CLAP, veuillez suivre le lien

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1162>

7.2.2 Coordonnées pour la collecte de données (2019)

Où	Quoi	Coordonnées
POM West-Vlaanderen	Données concernant l'emploi salarié de l'ONSS pour la province de Flandre occidentale	data@pomwvl.be
IWEPS Namur	Données concernant l'emploi salarié de l'ONSS pour la province du Hainaut et la région Wallonie Picarde	info@iweps.be
INSEE	Données sur l'emploi salarié de la CLAP pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais	https://www.insee.fr/en/information/3974508

7.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Toujours sur demande auprès des personnes de contact concernées, aucune source de données ouvertes concernant ces données.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les données sur l'emploi salarié pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais doivent être demandées auprès de l'INSEE.

Les données pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais peuvent également être constituées à partir de données ouvertes lors de la délimitation des secteurs au niveau NACE 2.

Ensemble de données 1 : Nombre d'établissements et de postes salariés par secteur d'activité détaillé et tranche d'effectifs salariés détaillés

lien <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2517292>. Celui-ci ouvre la page reprenant les données suivantes : « Nombre d'établissements et de postes salariés par secteur d'activité détaillé et tranche d'effectifs salariés détaillés au 31 décembre 2015 »

Sur cette page, vous pouvez télécharger les données. Ouvrez l'ensemble de données inférieur « Postes salariés des établissements actifs au 31/12/2015 par secteur d'activité en A88 »

Jeu de données 2 : Emplois au lieu de travail par sexe, statut et secteur d'activité économique

Une autre source possible est « Emplois au lieu de travail par sexe, statut et secteur d'activité économique » via le site de l'Insee basé sur le « Recensement de la population »².

² La source de référence pour les chiffres de population est le recensement de la population. Le premier objectif du recensement est de produire, pour chaque circonscription administrative, de la commune à l'ensemble de la France, des populations destinées à être authentifiées par décret, appelées populations légales. Depuis 2004, le recensement est organisé par collectes tournantes réparties sur cinq ans. Les chiffres produits sont relatifs au 1er janvier de l'année milieu de la période de cinq ans considérée.

Toutefois, cette ressource ne permet pas de filtrer par code NACE. Cette source contient des données qui ont à chaque fois un an de retard sur la première source. Celle-ci est donc toujours moins récente.

7.3 Emploi salarié par sexe et catégorie d'âge

7.3.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Voir 7.2.1

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

La source utilisée pour les données françaises est le « Recensement de la population » (RP). Le RP est une source de données sur la population française qui fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et ses caractéristiques (sexe, âge, etc.).

Des informations plus détaillées sur cette source sont disponibles via le lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1321>

7.3.2 Coordonnées pour la collecte des données

Où	Quoi	Coordonnées
POM West-Vlaanderen	Données concernant l'emploi salarié tirées de l'ONSS	data@pomwvl.be
IWEPS Namur	Données concernant l'emploi salarié tirées de l'ONSS	info@iweps.be
INSEE	Données sur l'emploi salarié du RP pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais	https://www.insee.fr/en/information/3974508

7.3.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Ces données ne sont pas disponibles via les données ouvertes. Uniquement sur demande auprès des instances concernées.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Ces données ne sont pas disponibles via les données ouvertes. L'extraction et le traitement des données par l'Insee sont nécessaires pour développer les données.

8 Chiffre d'affaires

8.1.1 Sources

Flandre occidentale

Voir 6.3.1

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Pas de données pour le Nord de la France

8.1.2 Coordonnées pour la collecte des données

<https://economie.fgov.be/nl/ons-contacteren>

8.1.3 Collecte de données

L'ensemble des données ouvertes ne va pas au-delà du niveau de la province.

<https://statbel.fgov.be/nl/themas/ondernemingen/omzet-en-investeringen#figures>

Les informations détaillées au niveau de l'arrondissement ne sont disponibles que sur demande.

9 Investissements

9.1.1 Sources

Flandre occidentale

SPF Économie

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Pas de données pour le Nord de la France

9.1.2 Coordonnées pour la collecte des données

<https://economie.fgov.be/nl/ons-contacteren>

9.1.3 Collecte de données

L'ensemble des données ouvertes ne va pas au-delà du niveau de la province.

<https://statbel.fgov.be/nl/themas/ondernemingen/omzet-en-investeringen#figures>

Les informations détaillées au niveau de l'arrondissement ne sont disponibles que sur demande.

10 Navette

10.1 Définitions

Travail frontalier

Selon le droit communautaire, on entend par la notion de travail frontalier : « tout travailleur qui est occupé sur le territoire d'un État membre et réside sur le territoire d'un autre État membre (critère

politique), où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine (critère temporaire). Cette définition, qui outre les éléments intrinsèques de déplacement du domicile au travail via une frontière conserve la condition temporaire du retour quotidien ou hebdomadaire au domicile, ne s'applique cependant qu'à la protection sociale des travailleurs concernés au sein de l'Union européenne » (source : (Règlement CEE, article 1).

Solde des navetteurs

Nous pouvons expliquer la différence entre la population active occupée et l'emploi intérieur par les flux de navetteurs interrégionaux et internationaux. Les personnes actives qui vivent en Flandre, mais travaillent ailleurs contribuent au taux d'emploi flamand, mais pas à l'activité économique de la Flandre (navette sortante). L'inverse est vrai pour les personnes qui n'habitent pas en Flandre, mais qui ont un emploi en Flandre (navette entrante). Les flux pendulaires bruts indiquent dans quelle mesure les régions économiques échangent de la main-d'œuvre entre elles. En l'absence de statistiques sur les flux pendulaires bruts, nous pouvons nous rabattre sur le « solde pendulaire » - la différence entre les flux pendulaires entrants et sortants - pour cartographier le caractère pendulaire d'une région donnée. Si les navettes sortantes et entrantes sont égales, le solde pendulaire est équilibré. Si le flux pendulaire sortant est supérieur au flux pendulaire entrant, on peut parler de déficit pendulaire. En cas de déficit pendulaire, la population active occupée sera plus importante que l'emploi intérieur. Inversement, on parle d'un excédent pendulaire lorsque la navette entrante est supérieure à la navette sortante (source : Steunpunt Werk).

10.2 La navette transfrontalière des salariés

10.2.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Afin de cartographier les déplacements pendulaires transfrontaliers, il est possible d'utiliser les données de l'Institut national belge d'assurance maladie-invalidité (INAMI). Dans ces statistiques sur les travailleurs frontaliers, on distingue deux groupes :

- 1) Les travailleurs frontaliers entrants qui résident à l'étranger, notamment en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et au Luxembourg, et travaillent en Belgique et sont donc soumis à la sécurité sociale belge.
- 2) Les travailleurs frontaliers sortants qui résident en Belgique, mais sont couverts par le système de sécurité sociale de leur pays d'emploi.

Toutefois, cette source ne fait pas de distinction entre les secteurs et ne peut être affinée qu'au niveau de la province. Cependant, il est possible de cartographier les flux pendulaires totaux de la France vers la Flandre occidentale et inversement.

La deuxième source possible qui peut être utilisée concerne les données sur les déplacements pendulaires de Steunpunt Werk basées sur le Vlaamse Arbeidsrekening (VAR). Cette source

comprend des données pendulaires en données ouvertes par secteur WSE³ jusqu'aux niveaux RESOC et CSEF⁴.

Les différents flux qui peuvent être cartographiés sont les suivants :

- La navette de la France vers les 5 RESOC de Flandre occidentale
- La navette de la France vers les 5 CSEF du Hainaut
- La navette de la Flandre occidentale vers le Hainaut jusqu'au niveau de la commune
- La navette du Hainaut vers la Flandre occidentale jusqu'au niveau de la commune
- La navette de la Flandre occidentale vers la France (pas d'affinement par secteur possible)
- La navette du Hainaut vers la France (pas d'affinement par secteur possible)

La source de données ouvertes utilise la répartition sectorielle WSE. Par exemple, le secteur S1 comprend les produits alimentaires, les boissons et le tabac (NACE 10, 11 et 12). Les flux de navette sortante vers la France ne peuvent pas être cartographiés en termes de secteur. Les données sectorielles sont basées sur des informations de l'ONSS concernant les travailleurs actifs en Belgique.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

En France, aucune donnée sur les navettes transfrontalières n'est disponible. Le recensement de la population ne fournit des informations que sur les navetteurs français se rendant en Belgique. En revanche, la source INAMI n'affine pas ses données au niveau NACE.

10.2.2 Coordonnées pour la collecte de données

Données ouvertes

10.2.3 Collecte de données

<https://www.riziv.fgov.be/nl/statistieken/grensarbeiders/Paginas/default.aspx>

<https://www.steunpuntwerk.be/cijfers>

11 Demandeurs d'emploi inoccupés

11.1 Définitions

Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)

Les demandeurs d'emploi inoccupés sont les demandeurs d'emploi ayant le plus haut degré de disponibilité pour le marché du travail. Cette définition est conforme aux dispositions d'Eurostat (l'office statistique de l'UE). En Flandre, c'est le dossier du demandeur d'emploi enregistré auprès du

³ Pour plus d'informations sur la classification sectorielle WSE :

<https://www.steunpuntwerk.be/sites/default/files/documents/cijfers/wse42-sectorindeling.pdf>

⁴ Regionaal Sociaal-Economisch Overlegcomité, La répartition géographique des RESOC correspond en grande partie à celle des arrondissements administratifs. La Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation (CSEF) est son homologue wallonne.

VDAB qui sert de base. Il s'agit de la situation de ces dossiers à la fin du mois, et donc à chaque fois d'un instantané (et non de données dynamiques). Les DEI sont divisés en quatre catégories :

- Les demandeurs d'emploi ayant introduit une demande d'allocations de chômage (DEDA).
- Les jeunes en stage d'insertion professionnelle (SIP).
Les jeunes qui ont terminé leurs études doivent passer par un SIP de 12 mois avant d'avoir droit à une allocation d'insertion (après quoi ils appartiennent à la catégorie 00).
Les jeunes de moins de 21 ans qui demandent des allocations d'insertion et qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou d'une formation en alternance restent dans la catégorie SIP jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 21 ans.
- Les demandeurs d'emploi inoccupés librement inscrits.
- Les autres demandeurs d'emploi inoccupés obligatoirement inscrits.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs d'emploi sont enregistrés à Pôle Emploi et classés dans différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat souhaité et de la durée de l'emploi recherché. Vous trouverez de plus amples informations sur le site <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2010>

11.2 Demandeur d'emploi inoccupé

11.2.1 Sources

Flandre occidentale

La source des chiffres flamands est le VDAB.

Hainaut

La source des chiffres wallons est Le Forem.

Pour des données sur mesure, il faut contacter Le Forem ou l'IWEPS.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

La source des données chiffrées concernant les chômeurs pour la France est le recensement de la population et peut être consultée à l'Insee. Une deuxième source est Pôle Emploi.

11.2.2 Coordonnées pour la collecte des données

Où	Quoi	Coordonnées
Arvastat	Via l'outil en ligne	Données ouvertes
Le Forem - Iweps	Données sur les demandeurs d'emploi, par sexe	Données ouvertes
Pôle Emploi Insee	Données concernant les chômeurs, par sexe et âge	Données ouvertes

11.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale

Arvastat : il s'agit d'une application de données ouvertes du VDAB⁵ qui vous permet de consulter rapidement et facilement des statistiques sur le chômage et les postes vacants en Flandre. Toutes les données sont disponibles jusqu'au niveau communal et sont mises à jour mensuellement.

L'application peut être ouverte via le lien ci-dessous.

<https://arvastat.vdab.be/>

Hainaut

<https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses-du-marche-de-l-emploi.html>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515500?sommaire=4516095&q=Emploi-Population+active#consulter>

Ou alternative via Pôle Emploi

<http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication>

Faites défiler la page et sélectionnez la région Hauts-de-France sur la carte.

Accédez aux données détaillées

<p>Données CVS-CJO</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ CRÉEZ VOTRE REQUÊTE ➔ TÉLÉCHARGEZ LES SÉRIES 	 <p>➔ TOUTES LES DONNÉES EN RÉGION</p>	<p>Données brutes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ RECHERCHE GÉOGRAPHIQUE ➔ RECHERCHE PAR CATÉGORIE ➔ RECHERCHE PAR MÉTIER ➔ CRÉEZ VOTRE REQUÊTE
---	---	---

<http://www.pole-emploi.org/informations/open-data-pole-emploi-@/39154/view-category-39154.html?jsessionid=HSQMZWvQM29jST5P1yhPc3ZXZ93GwbXk181TZ3Z9bPbxQdvZ5qGP!-1857085181!-225743751?>

⁵ Le Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding, ou VDAB en abrégé, est un service des autorités flamandes qui met en relation l'offre et la demande sur le marché du travail et dont la tâche principale est d'accompagner les demandeurs d'emploi vers le travail.

12 Taux de chômage

12.1 Définitions

Taux de chômage OIT :

La proportion de la population sans emploi dans la population active, selon les dispositions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

La population active comprend les personnes qui ont un emploi et celles qui sont au chômage.

Les chiffres se rapportent ici à la tranche d'âge de 15 à 64 ans.

Les personnes actives sont des personnes qui :

- Ont travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence pour une rémunération, un profit ou un gain familial ;
- N'ont pas travaillé pendant la semaine de référence, mais avaient un emploi ou une entreprise où ils étaient temporairement absents.

Les personnes sans emploi remplissent les trois conditions ci-dessous :

- Pas en service pendant la semaine de référence ;
- Disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivant la semaine de référence ;
- Avoir recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence ou avoir déjà trouvé un emploi à commencer dans les trois prochains mois.

12.2 Taux de chômage

12.2.1 Sources

Flandre occidentale et Hainaut

Statbel - Enquête sur les forces de travail. Plus d'informations sur :

<https://statbel.fgov.be/nl/themas/werk-opleiding/arbeidsmarkt/werkgelegenheid-en-werkloosheid#documents>

L'enquête par sondage sur les forces de travail est une enquête menée toute l'année auprès des ménages privés. Elle est basée sur les réponses de près de 123.000 personnes (répondants) en âge actif (15 ans et plus).

L'enquête est harmonisée au niveau européen. Les définitions de l'emploi et du chômage utilisées sont celles du Bureau international du travail (BIT), ce qui garantit la comparabilité des résultats au niveau international.

<https://statbel.fgov.be/nl/enquete/enquete-naar-de-arbeidskrachten-eak>

Une autre source pour le taux de chômage est le **Steunpunt werk**. Cependant, cette source s'écarte de la définition de l'OIT et est donc moins adaptée à une comparaison internationale.

<https://www.steunpuntwerk.be/>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Recensement de la population (exploitation complémentaire). Plus d'informations sur :

<https://www.insee.fr/fr/information/2022025>

12.2.2 Coordonnées pour la collecte des données

Données ouvertes pour la Flandre occidentale et le Hainaut (voir hyperlien ci-dessus)

Sur demande pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Où	Quoi	Coordonnées
INSEE	Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage	https://www.insee.fr/en/information/3974508

12.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale et Hainaut

Les données de Steunpunt Werk ne sont pas conformes au BIT et sont donc moins appropriées pour une comparaison internationale.

<http://www.steunpuntwerk.be/cijfers>

Le taux de chômage selon les **définitions du Bureau international du travail** peut être retrouvé via le lien suivant.

<https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-de-chomage-bit/>

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515500?sommaire=4516095&q=Emploi-Population+active#consulter>

13 Postes vacants et professions en pénurie

13.1 Définitions

Poste vacant

Selon la définition d'Eurostat, un poste vacant est un poste rémunéré qui est nouvellement créé, non pourvu ou sur le point de devenir disponible. Pour cela, l'employeur prend des mesures actives et est également prêt à prendre des mesures supplémentaires pour trouver un candidat approprié en dehors de l'organisation et l'employeur souhaite que ce poste soit pourvu immédiatement ou dans un délai raisonnable.

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/labour-market/job-vacancies>

Les définitions des postes vacants et des offres d'emploi sont diverses, ce qui rend cet indicateur difficile à utiliser pour une comparaison internationale. Il existe également des écarts dans les données concernant les postes vacants qui sont annoncés directement aux services administratifs de l'emploi, à savoir le VDAB, le Forem ou Pôle Emploi, et diffusés via les agences d'intérim. Les méthodes de collecte de données sont également différentes pour la Belgique et la France. Pour la France, cela se déroule sur la base d'une enquête statistique et, en Belgique, sur la base de sources administratives.

Métiers en pénurie

Dans la définition du VDAB, les métiers en pénurie sont ceux pour lesquels il est plus difficile de pourvoir les postes vacants et qui sont généralement caractérisés par des durées plus longues et des taux de remplissage plus faibles, et des employeurs qui ont des difficultés à trouver des candidats appropriés. Chaque année, le VDAB publie une liste des métiers en pénurie en Flandre. Pour chaque profession, il est indiqué pourquoi elle est en pénurie. Trois causes sont possibles :

- Pénurie quantitative : les sorties de l'enseignement sont trop faibles, par exemple parce que trop peu d'étudiants choisissent cette orientation ou parce qu'il n'existe pas de formation scolaire pour cela.
- Pénurie qualitative : les candidats ne possèdent pas les compétences requises.
- Conditions de travail spécifiques : travail le week-end, faible rémunération, travail lourd, stress, etc.

13.2 Nombre d'offres d'emploi reçues par secteur

13.2.1 Sources

Flandre occidentale

VDAB (voir 11.2.1)

Hainaut

Le Forem (voir 11.2.1).

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Pôle Emploi (voir 11.2.1).

13.2.2 Coordonnées pour la collecte des données

Ensemble de données ouvertes

13.2.3 Collecte de données

Flandre occidentale

<https://arvastat.vdab.be/>

Les postes vacants peuvent être comptabilisés de différentes manières. Nous distinguons deux types : les postes vacants reçus et les postes vacants ouverts.

- Postes vacants reçus : En ce qui concerne les postes vacants reçus (emplois), nous comptons le nombre de nouveaux emplois qui ont été ajoutés au poste vacant au cours d'un mois donné. Un poste vacant peut rester ouvert pendant plusieurs mois d'affilée et le nombre d'emplois peut être augmenté chaque mois. Chaque emploi reçu n'est comptabilisé qu'une seule fois, à savoir dans le mois de sa réception. Afin de compenser les influences saisonnières, nous comptabilisons généralement les postes vacants sur douze mois.
- Postes vacants ouverts : En ce qui concerne les postes vacants ouverts (emplois), nous comptons le nombre de postes vacants qui n'ont pas encore été traités à la fin du mois sélectionné, et qui sont donc encore ouverts. Ce décompte est un instantané, il peut donc ne pas s'additionner au fil des mois. Un poste vacant peut rester ouvert pendant plusieurs mois d'affilée et être comptabilisé comme étant toujours ouvert à la fin de chacun de ces mois.

Hainaut

Les données ouvertes peuvent être récupérées via le lien suivant : <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/chiffres.html>.

Toutefois, cette source de données ouvertes ne fournit pas non plus d'informations au niveau sectoriel. Ces données sont disponibles sur demande au Forem.

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

<https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offres?fb=32&fk=C&lf=0&ss=1>

14 Autres sources de données ouvertes

14.1 Postes vacants

Source : Eures

Info : Nombre de postes vacants et d'emplois par pays et région ; Nombre de demandeurs d'emploi par pays, localisation la plus demandée, demandeurs d'emploi par localisation souhaitée, etc.

<https://ec.europa.eu/eures/eures-apps/cvo/page/statistics?lang=nl&app=3.4.1p1-build-0>

14.2 Demande de travailleurs - Besoins en Main-d'Œuvre (FR)

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

Chaque année, Pôle Emploi organise une enquête auprès de 2,3 millions d'entreprises pour sonder les besoins en recrutement par secteur. Vous trouverez de plus amples informations en cliquant sur le lien suivant : <http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/>.

14.3 Zone d'emploi

Le lien ci-dessous contient plus d'informations sur le concept de zone d'emploi. Les fichiers de données comprennent la répartition des communes par zone d'emploi. Par exemple, les données peuvent être correctement regroupées à l'aide du fichier source via le lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/information/2114596>

Base des zones d'emploi 2010

(zip, 976 Ko)



Remarques :

- Attention à la création, la fusion ou la suppression de communes. Certaines communes énumérées peuvent ne plus exister et avoir été fusionnées dans une nouvelle commune ou ajoutées à une commune existante.
- La colonne « CODGEO » représente le code INSEE de la commune et non le code postal !
- Les vérifications peuvent être effectuées en utilisant la page web de l'INSEE suivante : <https://www.insee.fr/fr/recherche/recherche-geographique?debut=0>

14.4 Canton Ville

La page web suivante donne plus d'informations sur le concept de canton ville et fournit des informations sur quelles communes appartiennent à quel canton ville. Cela peut se faire à l'aide de la liste récapitulative que vous trouverez via le lien <https://www.insee.fr/fr/information/2028028>. Grâce à cette liste, il est très facile de relier les communes au Canton Ville correspondant. Les données pour la zone d'emploi sont établies de la même manière. Dans la zone d'emploi, il faut tenir compte du fait que la Z.E. « Cambrai » est composée de communes du département du Nord et du département du Pas-de-Calais. Il convient donc de les additionner dans le tableau.

15 Modifications

Cette section permet de suivre les modifications apportées à la feuille de route afin d'assurer la transparence et d'expliquer les différences éventuelles entre les diverses publications des photos sectorielles.



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Les photos sectorielles ont été réalisés par les partenaires du projet Interreg V Fr-Wal-Fl Compétences sans Frontières



Grenzeloos Competent
Compétences sans frontières